

le 14/10/2009 à 06:05

62 000 hectares à entretenir et exploiter dans les communes



Sur le thème de la qualité des exploitations, les élus étaient invités hier à crapahuter dans la forêt de Saint-Maurice-Colombier par le réseau des communes forestières de Franche-Comté.

L'an dernier, les communes forestières du Nord Franche-Comté ont délivré 100 000 m³ de bois d'affouage à leurs administrés. « La demande de bois de chauffage est très importante, constate Jean-Pierre Giovanini, le directeur de l'ONF qui conduisait hier après-midi la visite des élus dans la forêt communale de Saint-Maurice Colombier (380 hectares).

Patrimoine forestier

Le bois est dans l'air du temps. Pour se chauffer comme pour construire sa maison sauf qu'il ne s'agit pas du même marché. Le résineux (maisons à ossature bois) se vend mieux que le feuillu. Le prix du hêtre se négocie à 42 €, voire 30 € le m³ alors qu'il flirtait autour des 70 € avant la tempête de 1999 . « Comme les maisons sont mieux isolées, les chaudières plus économes, quinze stères suffisent désormais pour chauffer une maison là où il en fallait parfois le double il y a quelques années », ajoute le patron de l'ONF, qui n'a pas manqué, hier, d'essuyer les récriminations des communes, pas heureuses du tout de voir leurs agents ONF désertier leurs forêts, en raison de la restructuration de l'Office. Pont-de-Roide et Solemont n'ont plus d'agent depuis juillet 2008 (450 hectares de forêts). Le poste de Saint-Maurice est gelé depuis le mois de mars. « La forêt est un patrimoine que l'État doit entretenir

», tonne Serge Delfils, élu de Blamont et vice-président du COFOR (communes forestières). Comme l'explique Stéphanie Singh, permanente du COFOR Franche-Comté, « notre réseau, financé par le FEDER, rassemble la moitié des 1751 communes forestières comtoises dont près de 300 dans le Doubs ».

« Notre rôle consiste à défendre les intérêts des communes forestières par rapport à la politique globale de l'ONF, assurer la formation des élus comme aujourd'hui à Saint-Maurice qui nous accueille », ajoute Serge Delfils. Chemin faisant, entre explications sur la nécessité des cloisonnements dans la forêt pour faciliter entre autres le débardage, peuplement forestier, cohabitation des tracteurs et des randonneurs, la discussion s'est portée sur Véolia qui, après l'eau, serait tentée par la vente d'énergie bois. « Elle guigne sur notre houppier (branchages) et aimerait qu'on le lui donne au prétexte qu'elle nettoierait ainsi nos forêts, assène un élu. De petite valeur, le houppier a néanmoins une valeur marchande. Il ne faut pas nous prendre pour des ploucs ».

Françoise Jeanparis

« Nous n'avons plus de DDE, plus de DDA, plus de percepteur et l'ONF nous laisse depuis un an sans technicien alors que notre triage comprenant Mathay, Saint-Maurice, Colombier, Lougres et Longeville avec 1502 hectares est le plus important du Nord Franche-Comté. C'est absolument inadmissible », tonne Alain Galliot, le maire de Saint-Maurice-Colombier. Nous abandonner induit moins de travaux dans les forêts donc moins de vente de bois. Un bouleversement qui aura des répercussions économiques et financières sur les recettes des communes pour lesquelles la vente de bois est tout sauf négligeable ».